

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 28 octobre 2014**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, Mme MEYER Sylvie, Mme DE SOUSA Sandra, M. BITZBERGER David, Mme MEDUA Julie, Mme WALTER Laetitia, M. FISCHER Eric, Mme COUTO LIMA Pastora, M. FIMBEL Patrice, M. THUET Mathias

ABSENTS EXCUSES : M. BODINET Martial, Mme GERSTER Christelle

PROCURATIONS : M. BODINET Martial à M. SCHELCHER Thierry, Mme GERSTER Christelle à Mme WALTER Laetitia

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014
2. Location chasse
3. Convention Commune-Association de Pêche
4. Aménagement forêt communale (ONF)
5. Demandes écoles
6. Divers
7. Informations

Monsieur le Maire annonce le décès de la maman de Mme Vogel Florence, secrétaire de mairie, et présente ses condoléances.

Monsieur le Maire demande le report du point n° 4 à une prochaine séance. Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce report.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014

Monsieur le Maire demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont bien réceptionné le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2014 et s'ils ont des observations à formuler. M. FISCHER Eric prend la parole et indique que le point n° 7 « demande de subvention » n'est pas exact et demande qu'il soit modifié comme suit : « Monsieur le Maire propose d'allouer à l'A.L.S.C. les 5 000 € budgétés et après discussion, Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 15 223,87 €. »

Après relecture du point n° 7 et après délibération, le Conseil Municipal décide la modification du point n° 7 selon la proposition de M. FISCHER Eric.

Monsieur le Maire annonce qu'un règlement du conseil municipal va être mis à l'étude.

Le Conseil Municipal approuve ensuite le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014 pour tous les autres points.

2. Location chasse

Le Conseil Municipal, après avoir été mis au courant des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, et notamment le cahier des charges arrêté par le Préfet et après avis de la commission communale de chasse :

1. décide de fixer à 822 ha la contenance des terrains à soumettre à la location,

2. décide de procéder à la location en 2 lots comprenant :

a. le lot n° 1 d'une surface de 425 ha dont 15 ha boisés sur le ban communal de Rumersheim-le-Haut

b. le lot n° 2 d'une surface de 397 ha dont 18 ha boisés sur le ban communal de Rumersheim-le-Haut

3. décide de mettre les différents lots en location de la façon suivante :

le locataire ayant fait valoir son droit de priorité :
par convention de gré à gré pour les lots n° 1 et 2.

4. décide d'adopter les clauses particulières suivantes :

Le Conseil Municipal décide d'inclure dans le cahier des charges les clauses particulières suivantes :

- L'exclusion des parcelles ci-après décrites :

* la parcelle de l'étang du Grün

* la parcelle de la station d'épuration et de la déchetterie attenante

* les parcelles de la gravière – exploitation – installation et bassins de décantation

* les réserves de chasse – île du Rhin

- Les gardes-chasse surveilleront lors de leurs passages les clôtures électriques mises en place pour protéger les cultures durant les périodes critiques des dégâts de sanglier.

- Le locataire veillera à ce que les transformateurs électriques aériens soient protégés des tirs, il donnera les instructions nécessaires aux gardes et à toute personne susceptible de chasser dans son lot; il en est de même en ce qui concerne les panneaux de signalisation, la Commune se réserve le droit de demander réparation.

- Il est à signaler que des travaux de plantations paysagères ont été effectués sur le territoire de la Commune de Rumersheim-le-Haut. Les terrains réservés au bénéfice de l'aménagement naturel sont destinés à la reconstitution des capacités d'accueil de l'espace agricole pour la faune. Il s'agit de rétablir des possibilités d'abri et des sources de nourriture permanente.

5. décide de fixer le prix de la location comme suit :

lot n° 1 : 3 740 €

lot n° 2 : 4 240 €

et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de gré à gré.

6. décide de ne pas demander le plan de chasse pour le compte du propriétaire.
7. décide de ne pas mettre à la charge du locataire les frais d'engrillagement ou de protection individuelle des plantations.
8. décide de mettre à la charge du locataire les frais de création et d'entretien cynégétiques, pour un montant annuel maximum de 1 000 €.
9. décide de tolérer le pacage des moutons de pâturage au cours de la période du présent bail.
10. Autorise le maire à signer tout document en rapport avec la présente délibération.

Une copie du procès-verbal concernant l'affectation du produit de la location de la chasse est annexée à la présente délibération.

3. Convention Commune-Association de Pêche

Monsieur le Maire demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont tous réceptionné le projet de convention Commune-Association de Pêche rédigé par Mme GANTNER Christine. Tout le monde l'a bien réceptionné. Monsieur le Maire explique l'objet de la convention et demande si quelqu'un a des observations à formuler. Personne ne fait d'observation. Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette convention, qui prendra effet à compter du 1^{er} novembre 2014, et autorise Monsieur le Maire à la signer.

4. Aménagement forêt communale (ONF)

Point reporté.

5. Demandes écoles

Mme MEYER Sylvie présente à l'Assemblée les demandes de l'école maternelle pour l'acquisition d'une cisaille A3 (315,00 € TTC) et d'une presse (384,50 € TTC) comprenant un lot de 9 cassettes servant à fabriquer des lettres et des formes géométriques sur différents supports. Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces investissements.

6. Divers

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire avait proposé de rencontrer les représentants de toutes les associations communales. Il a rencontré M. DISS Eric, chef du corps des sapeurs-pompiers et M. KUENTZ Michel, adjoint au chef du corps, avec M. MEYER Luc le 9 octobre 2014. M. DISS Eric et M. KUENTZ Michel ont fait part à Monsieur le Maire d'une demande de matériel de secours (kit ouvre portes, 996,00 € TTC) et

de fournitures (1 043,71 € TTC). Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces achats.

INFORMATIONS

- ◆ Vente Commune-Wittig : le Service du Domaine a été sollicité pour avis.
- ◆ Les lumières de Noël seront mises en place fin novembre 2014, comme le veut la tradition.
- ◆ Participation de Monsieur le Maire courant semaine 43 à une conférence sur l'éclairage public (très utile pour le projet de mise en place de l'éclairage rue du Stade).
- ◆ Un panneau de limitation de vitesse à 50 km/h a été placé à l'entrée du village côté Est suite à la demande des riverains concernant la vitesse excessive des automobilistes.
- ◆ La signalétique sur la RD 52 indiquant l'entrée de l'entreprise GSM et l'accès au village va être étudiée (RDV avec la DDT courant janvier 2015).
- ◆ Une réunion a eu lieu avec ERDF concernant les travaux d'enfouissement de lignes 40 000 volts. Monsieur le Maire précise quelles sont les rues concernées et que les travaux seront réalisés au 2^{ème} trimestre 2015. Il rajoute qu'il faudra réfléchir à l'éventuelle réalisation d'autres travaux de voirie en même temps, compte tenu de la gêne occasionnée par les travaux.
- ◆ Une réunion d'information a eu lieu au CNPE de Fessenheim le 14 octobre 2014, une enquête publique sera lancée prochainement (objet : rejets de la centrale nucléaire).
- ◆ La prolifération de chats errants entraîne de nombreux désagréments pour les riverains et une augmentation de chats malades. Un arrêté municipal sera pris pour la capture des chats (installation de cages afin de pouvoir attraper les chats et les placer à la SPA où ils feront l'objet d'un contrôle vétérinaire).
- ◆ Les fleurs hivernales vont être plantées au monument aux morts et au cimetière pour la cérémonie de commémoration de l'armistice, et dans le reste du village plus tard en fonction du planning de l'horticulteur.
- ◆ Une réunion aura lieu le 30 octobre 2014 à la salle des sports en présence de l'architecte, du bureau d'études et d'entreprises, pour faire un point sur le sinistre de début juillet 2014 (sas d'entrée) et sur le bilan énergétique de la salle.
- ◆ Monsieur le Maire rencontrera l'entreprise Sylva Technic pour discuter des travaux de taille d'arbres dans le village et à la station d'épuration.
- ◆ Fin des tarifs réglementés des ventes ERDF au 31 décembre 2015.
- ◆ La Communauté de Communes Essor du Rhin a décidé la construction d'une déchetterie communautaire, Monsieur le Maire explique les raisons de ce choix.
- ◆ Dans le cadre de la future fusion des communautés de communes, une rencontre aura lieu avec la Communauté de Communes du Pays de Brisach le 29 octobre 2014.
- ◆ Monsieur le Maire a visité avec M. MEYER Luc et Mme GANTNER Christine les déchetteries de Soultz et d'Ensisheim.
- ◆ La société Nature et Technique a terminé l'aménagement de la gravière, la prochaine étape est l'installation des radeaux.
- ◆ Le prochain salon de l'artisanat aura lieu les 26 et 27 septembre 2015, les sites proposés par la CCER sont Rumersheim-le-Haut et Blodelsheim. Après discussion, l'Assemblée accepte le principe d'organiser ce salon à la salle des sports, la proposition sera transmise à la CCER.

TOUR DE TABLE

❖ **M. MEYER Luc :**

- Informe que le chariot élévateur pour le local de rangement de la salle des sports a été livré. Il va se renseigner pour savoir s'il faut un permis spécial ou suivre une formation avant de pouvoir l'utiliser.
- Informe qu'il a effectué des travaux sur le clocher de l'église (remplacement et/ou remise en place de tuiles) et qu'une pièce s'est cassée à la chaufferie bois (le technicien viendra sur place quand le silo sera entièrement vide).

❖ **Mme GANTNER Christine :**

- Informe que la rédaction des articles du bulletin communal est en cours, que la cérémonie du 11 novembre aura lieu le 9 novembre, et que la cérémonie des vœux du maire aura lieu le 3 janvier 2015. Monsieur le Maire propose que la cérémonie ait lieu à la salle des sports, où tous les habitants seront invités. L'Assemblée donne son accord à cette proposition.
- La cérémonie pour le 70^{ème} anniversaire de la Libération aura lieu le 15 février 2015 à la salle des sports.

❖ **Mme MEYER Sylvie :**

- Informe qu'il va y avoir une démonstration de nouvelles activités sportives et qu'elle constitue des groupes pour la collecte des denrées alimentaires.

❖ **Mme WALTER Laetitia :**

- Informe que le marché aux puces a été une réussite et qu'elle est en train de rédiger un nouveau règlement d'utilisation pour les salles (notamment pour tenir compte des nuisances sonores).

❖ **Mme DE SOUSA Sandra :**

- Informe qu'elle a participé à l'anniversaire des Jeunes Sapeurs Pompiers de Fessenheim (des jeunes ont été décorés et la remorque pédagogique a été inaugurée). Monsieur le Maire la remercie d'avoir représenté la Commune à cette occasion.

La séance a été levée à 22 h 00.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du Conseil
Municipal de la commune de Rumersheim-le-Haut
de la séance du 28 octobre 2014**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2014
2. Location chasse
3. Convention Commune-Association de Pêche
4. Aménagement forêt communale (ONF)
5. Demandes écoles
6. Divers
7. Informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHELCHER Thierry	Maire		
MEYER Luc	1 ^{er} Adjoint		
GANTNER Christine	2 ^{ème} Adjoint		
WALTER Laetitia	3 ^{ème} Adjoint		
MEYER Sylvie	4 ^{ème} Adjoint		
COUTO LIMA Pastora	Conseiller		
FIMBEL Patrice	Conseiller		
FISCHER Eric	Conseiller		
DE SOUSA Sandra	Conseiller		
BODINET Martial	Conseiller		
GERSTER Christelle	Conseiller		
BITZBERGER David	Conseiller		
MEDUA Julie	Conseiller		
THUET Mathias	Conseiller		